CCQ SECTEUR 1 - SEMEUSE

Élus présents : Safi KADA et Frédéric SAVARD
Agent présent : Dimitri ROLET
Référents présents : Didier TOUDIC et Jean-Philippe BOUGARD
Habitants : 8 Villersois

THÉMATIQUE « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Rue Pierre Curie : demande mise en place de places de stationnement supplémentaire sur le bas de la rue tout en réduisant la vitesse.
Une proposition d'écluse routière est faite par la municipalité. Une réunion sur site aura lieu afin que les habitants puissent s'exprimer.

Rue des pêcheurs : le panneau 30 km/h est tombé. Est-il possible d'installer des ralentisseurs vers les locaux du 3ème Génie ?
Un panneau « Limitation à 30 km/h » sera installé par les Services Techniques et des bandes rugueuses seront réalisées après l'entrée des locaux du 3ème Génie au printemps.

Route de Lumes : sur la partie entre Villers et Semeuse, ajouter des panneaux 50.
Pour la partie communale, les Services Techniques mettront des panneaux. Pour la partie départementale hors agglomération, la législation reste une limitation à 70 km/h.

THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »

Demande d'installation bancs dans les différentes **ballastières :**
Plusieurs « bancs ciments » sous forme d'un bloc avec le logo Villers-Semeuse seront mis en place dans les différentes parties des ballastières.

Déploiement de la fibre : indication dans le magazine que la fibre était entièrement déployée sur **Villers-Semeuse**, beaucoup d'habitants attendent son installation.
Les habitants doivent contacter les opérateurs et faire une demande de raccordement.

Chats errants : présence de plus en plus importante
Les élus ont signé avec La Lisa un protocole pour une campagne de stérilisation des chats. Il est aussi rappelé aux habitants de ne pas nourrir les chats errants et aux propriétaires de prévoir la stérilisation de leurs chats.

Friche EDF, rue JB Clément : demande d'informations concernant la reprise de travaux et la destination à terme de cet espace.
Cette friche située sur un terrain privé est sous maîtrise d'ouvrage unique du groupe EDF, actuellement le dossier se situe dans une phase administrative avant la reprise des travaux. La municipalité reste attentive sur le suivi de ce dossier complexe.

POINTS GÉNÉRAUX

Maison médicale : Est-ce que la commune envisage un projet ?
Les élus travaillent actuellement avec Ardenne métropole (compétence santé) sur un projet de maison de santé pluriprofessionnelle (MSP).

Brocante : l'éclairage public, le matin, était éteint pour l'édition 2019.
Pour l'édition 2020, l'éclairage public serait constant entre le samedi soir et le dimanche matin.

Le magazine municipal : celui-ci est parfois distribué un peu en retard par rapport à certaines manifestations.
La commission est plus vigilante et propose 3 mois d'agenda à l'avance dans le magazine précédent.

CCQ SECTEUR 2 - LOTISSEMENT DU GROS CAILLOU

Élus présents : Safi KADA, Frédéric SAVARD et Nathalie FONTAINE
Agent présent : Dimitri ROLET
Référents présents : Séverine MAGET
Habitants : 1 Villersois

THÉMATIQUE « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Les sujets abordés se concentrent sur la vitesse et le stationnement

Rue des Erables : vitesse sur l'axe principal, rond-point pas toujours utilisé correctement, interdiction de tourner à droite rue Camille Didier pas toujours respectée, stationnement sur les rues catalpas, platanes, charmes, sorbiers toujours aussi délicats. Non-respect des stationnements malgré les travaux pour aménager des places de parking.
Un courrier aux habitants de la rue des érables sera envoyé afin de leur rappeler les règles de stationnement.

THÉMATIQUE « TRAVAUX »

Bloquer le passage entre la rue des Acacias et la Petite Louvière afin que les motos ne puissent plus passer.
Les Services Techniques se déplaceront et apporteront une solution : des blocs de bétons correctement disposés peuvent être réalisés avant la fin de l'année.

CCQ SECTEUR 3 - MAIRIE - ÉGLISE

Élus présents : Safi KADA et Frédéric SAVARD
Agent présent : Dimitri ROLET
Référents présents : Marie-Noëlle DAUPHINOT, Sarah Meneses et Gisèle DEMARTHE
Habitants : 13 Villersois

THÉMATIQUE « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Rue du Dr Lhoste : limitation de vitesse . Il n'y a pas de panneau visible ce qui n'incite pas les véhicules à rouler doucement. Serait-il possible d'effectuer un marquage au sol «zone 20» ou « zone 30» pour rappel ?
L'ensemble de la place rentre dans le cadre de la modification de la circulation et les habitants ont été informés . Il existe un panneau indiquant la vitesse valable pour toute la zone. Une intervention complète sur la voirie est prévue pour 2021-2022 une fois les très gros travaux d'Espace Habitat terminés.

Rue Albert Poulain : il existe plusieurs panneaux de vitesse zone 30, fin zone 30,et reprise zone 30, à 50 mètre de distance est-ce normal ?
C'est normal la rue Albert Poulain est à 50km/h et le plateau au milieu de la rue est à 30 km/h. Les panneaux sont tous correctement positionnés.

Malgré la zone 30, la vitesse est importante et sur la partie à 50 km les véhicules roulent vraiment trop vite serait-il possible que la police puisse faire des contrôles ?
La circulation est importante sur cette route et la vitesse élevée. La municipalité sera amenée à y réfléchir. La police intervient sur l'ensemble de la ville et une demande sera transmise concernant sa présence sur cette route.

THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »

Place Roger Aubry : est-il prévu rapidement d'enlever les herbes qui poussent au travers de la plaque métallique Jules Leroux ?
L'entreprise a installé un revêtement en dessous pour empêcher la végétation de pousser le mercredi 25 septembre.

Rue du Dr Lhoste : élagage des arbres demandé
Un devis a été fait, le coût est de 8000 euros. L'intervention sera réalisée en mars 2020 car le budget 2019 ne le permet pas.

Rue du Château : demande renouvelée concernant la parcelle où des arbres doivent être coupés car ils sont dangereux pour le voisinage. Il semble que le propriétaire a coupé certains arbres mais il en reste encore que peut-on faire ?
La mairie est déjà intervenue auprès du propriétaire pour lui demander de faire le nécessaire. Nous enverrons un courrier.

Prolifération de rats : est-ce que la mairie peut intervenir en terme de prévention ?
Une intervention est en cours au niveau des égouts comme chaque année par un professionnel. Il appartient également à chaque habitant d'aller retirer des produits à l'agence postale et de les déposer dans des endroits stratégiques dans sa propriété. Cette situation vient du fait que les rats trouvent leur nourriture bien souvent aux abords des bacs de compostage, des poulaillers et de la nourriture donnée aux chats errants par les habitants. La municipalité reste vigilante.

◯ THÉMATIQUE « TRAVAUX »

Avenue de Turenne : pour aller vers la zone commerciale, les piétons sont en danger permanent car les passages piétons sont effacés. Il manque une sécurisation visible pour les automobilistes. Est-il possible d'imaginer l'installation de poteaux ou de barrières ?
L'avenue de Turenne est une rue départementale. Il est difficile pour la municipalité d'intervenir sur ce sujet même si la sécurité des piétons est primordiale. La municipalité vient de financer la réfection des passages piétons situés aux entrées de l'autoroute. Effectivement le trajet est délicat pour les piétons, un projet avait été abordé dans le cadre de la réorganisation de la zone commerciale mais à ce jour rien n'est proposé. Pour l'avenue Turenne, la voie piétonne a été élargie suite aux traçages du Conseil Départemental des Ardennes en juillet. Un courrier va être envoyé au département pour les arbres.

◯ POINTS GÉNÉRAUX

Rue Jules Guesde et rue Ambroise Croizat : le sens interdit n'est pas respecté de manière régulière par les véhicules de toute sorte même les trottinettes électriques.
La Police Municipale renforcera les contrôles.

CCQ SECTEUR 4 - CHARME - CITÉS - CHARMILLE

Élus présents : Safi KADA, Frédéric SAVARD, Peggy HUIN, Bruno STAUB, Thérèse VERNOT et Estelle FAYNOT-PIERRE
Agent présent : Dimitri ROLET
Référents présents : Christian RIVOIRON, Robert BUGNICOURT et Geneviève DUMAS
Habitants : 16 Villersois

◯ THÉMATIQUE « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Avenue Jean Jaurès : demande de retraçage des lignes jaunes existantes devant les garages de l'avenue Jean Jaurès.
Ces travaux seront effectués prochainement par les services techniques.

Rue Jules Guesde : demande pour une réflexion sur la mise en place de cette rue en sens unique à partir du croisement de la rue Ferdinand buisson jusqu'au Collège. Situation souvent très délicate lors du croisement des véhicules. Cette rue serait ainsi totalement en sens unique.
Réflexion en cours de la commission : travaux sur l'ensemble de l'espace « Cœur de Ville ». Les habitants y seront associés dans une seconde phase.

Problème de stationnement comme déjà souligné en juin au **Lotissement La Charmille**.
Les services se sont rendus sur place et pour l'instant, pas de solution satisfaisante pour tous trouvée.

Rue Jules Lobet : information concernant le stationnement gênant régulièrement devant la benne à verre.
L'information et le contrôle de la Police municipale seront intensifiés.

◯ THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »

Chemin entre la rue Jean Jaurès et la Charmille : est impraticable du fait de la saleté de celui-ci principalement dû aux déjections canines. Est-il possible de prévoir un aménagement de ce chemin ?
Ces demandes ont été entendues et sont prévues au cours du premier trimestre 2020 dans le budget Travaux.

Stationnement gênant
Plusieurs rues posent effectivement problème, la commission travaux y travaille pour proposer des solutions (exemple rue de la fraternité).

◯ THÉMATIQUE « TRAVAUX »

Lotissement la Charmille : demande de réduction de l'îlot central qui est trop imposant et qui empêche les véhicules de pouvoir tourner correctement. Demande pour la mise en place d'une place handicapée en haut du lotissement (déjà demandé en permanence pour deux personnes âgées)
Ces demandes ont été entendues et sont prévues au cours du premier trimestre 2020 dans le budget Travaux.

Inquiétude des habitants concernant l'installation des modules Fitness qui risquent d'attirer les jeunes qui sortent du collège et des jeunes en général (souci rencontré dans cette zone les années passées pour de jeux de ballon régulièrement tant la journée que le soir).
Il s'agit d'un parcours sportif de remise en forme avec 3 à 4 éléments. Pas de stationnement possible pour des jeunes. Le tout sera aussi aménagé avec un chemin et l'espace vert transformé en parc. L'objectif est d'avoir un lieu de promenade ponctuel et non un lieu de rassemblement.

◯ POINTS GÉNÉRAUX

Demande pour la mise en place d'un service petit travaux.
Le CCAS est à l'écoute des demandes et l'association Domicile Action peut apporter ce service, il faut se rapprocher de cette dernière.

Demande concernant le transport en Taxi : est-il possible que celui-ci puisse être accordé aux personnes à partir de 70 ans.
La question sera posée aux membres du CCAS et le coût d'extension du service étudié.

Avenue Jean Jaurès : demande de nettoyage des trottoirs sur l'avenue Jean Jaurès (entre la rue Ferdinand Buisson et Madeleine Riché). Poubelles restant sur le trottoir car pas de possibilité de les rentrer.
En effet, aucune solution. Les deux poubelles sont confiées aux habitants qui font en fonction de leur habitation.

Il faut que les automobilistes puissent être plus respectueux du code de la route.
Déjection canine importante : certains propriétaires ne sont pas respectueux de la réglementation.
La sensibilisation et prévention ont été mises en place. Il sera certainement nécessaire de verbaliser.